

CABINET PECOUL IMMOBILIER
1732, AVENUE DE MONSIEUR TESTE
34070 MONTPELLIER
FNAIM

BAREME DE NOS HONORAIRES ⁽¹⁾

1 – GERANCE

A la charge exclusive du bailleur :

- De 5 % à 12 % du montant des encaissements en fonction de la nature et nombre de biens confiés
- 3.60 % pour la garantie des loyers
- 2 euros de frais administratifs / mois
- 36 euros d'aide à la déclaration des revenus fonciers / an

2 – LOCATION

A la charge du locataire :

- Visite / dossier / rédaction du bail : 10 euros/m²
- Etat des lieux entrée et sortie : 3 euros/m²

A la charge du mandant :

- Visite / dossier / rédaction du bail : 10 euros/m²
- Etat des lieux entrée et sortie 3 euros/m²
- Honoraires d'entremises et de négociation : 1 mois de loyer hors charges déduction faite des honoraires ci-dessus

3 – TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE

Les taux sont exprimés en TTC et en pourcentage du prix hors honoraires.

Pour prix hors honoraires jusqu'à 500 000 euros barème basé sur tranche cumulative :

- Pour partie du prix hors honoraires jusqu'à 27 000 euros : **3 200 euros TTC** soit 2667 € HT
- Pour partie du prix hors honoraires entre 27 001 et 80 000 euros : **8.40 % TTC** soit 7.00 % HT
- Pour partie du prix hors honoraires entre 80 001 et 100 000 euros : **6.00 % TTC** soit 5.00 % HT
- Pour partie du prix hors honoraires au-delà de 100 000 euros : **4.00 % TTC** soit 3.33% HT
- Pour prix hors honoraires supérieur à 500.000 € : **5 % TTC** soit 4.17 % HT

4 – SYNDIC

Honoraires de gestion courante 90 euros à 150 euros/lots en fonction des éléments d'équipements communs et de la configuration de la copropriété.

(1) TVA 20% incluse